



Séparation et abandon de domicile

Par **elaine**, le **13/04/2010** à **15:05**

Bonjour,

Mon mari et moi avons acheté en commun une maison principale et un appartement considéré résidence secondaire.

Je compte demander la séparation et vivre dans l'appartement. Cela est-il considéré comme abandon du domicile conjugal ? est-ce que je suis obligée de le laisser entrer ?

Merci de votre réponse

Elaine